

Le 21 Février 2023

L'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon** constate la montée en puissance de deux phénomènes qui ne sont pas si nouveaux, mais dont l'utilisation par les détenus et leurs amis à l'extérieur, explose littéralement.

Le premier est l'utilisation de drones pour la réalisation de livraisons en tous genres principalement en service de nuit venant se rajouter aux dizaines de projections quotidiennes que subissent les établissements. Toutes les grosses structures de la région sont concernées par le phénomène y compris le CP Riom qui ne dispose pas de miradors. Les QMC de Moulins et de Valence ne font pas exception à cette problématique, bien au contraire.

On constate au principal, que ce nouveau mode de « projection » se démocratise surtout pour livrer des téléphones portables de manière bien plus ciblée et précise que les jets habituels par dessus les murs et bien moins risquée que par la technique de faire rentrer aux parloirs.

La présence de brouilleurs comme à Bourg en Bresse ne semble pas empêcher le constat de survols...

L'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon** exhorte donc notre hiérarchie à prendre des mesures rapides et efficaces afin de rentrer en lutte contre ces drones. Quand on arrive à attraper un drone suite à une mauvaise manipulation du pilote, on constate qu'il s'agit de drones pouvant valoir plus de 1500 euros, le business d'Uber shit/portable doit être sacrément rentable !

Le deuxième souci, est l'explosion des vidéos tik tok tournées en détention. On ne compte plus les innombrables vidéos montrant le visage des personnels filmés à leur insu. On se souviendra également de la vidéo tournée au CP St Quentin Fallavier pour mettre en exergue l'agression d'un détenu par 5 autres qui commettent leur forfait dans la cellule de leur victime.

D'un phénomène découle donc l'autre. Les projections, les parloirs, et parfois même la corruption ne suffisent plus, les téléphones arrivent par drone, et les vidéos se multiplient permettant dans certains cas, de faire passer les visages d'agents à l'extérieur pour d'éventuelles agressions dehors.

Visiblement prise de court, l'administration ne semble pas avoir mis en place la moindre mesure pour faire cesser ou au moins ralentir la prolifération de ces problèmes.

L'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon** exige que la lutte contre ces deux sujets devienne une priorité de la DISP.

Pour l' **UR UFAP UNSa Justice** de Lyon
Le Secrétaire Général
D.VERRIERE